

**PROCES-VERBAL du COMITE SYNDICAL
Du Mercredi 26 février 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le mercredi vingt-six février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Aurélia DUCHET, Julien FARDEL-BRIOT, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN.

Étaient excusés : Alexandre BOTELLA (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Audrey SAUNIER (pouvoir à Danièle SANTESTEBAN)

Le Procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

1-: Débat d'orientation budgétaire 2025

Monsieur le Président présente le rapport d'orientation budgétaire.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 26 février 2025.

Après délibération, à l'unanimité le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de ce rapport d'orientations budgétaires 2025,
- **CONSIDERE** que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance.

2- : Participation financière des Communes Membres

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que les locaux du SIM accueillent depuis le 22 août 2022 le Relais Petite Enfance Intercommunal géré par la MFRPDS pour les communes de Saint Laurent de Mure, Saint Bonnet de Mure et Saint Pierre de Chandieu.

Il explique que les dépenses de fonctionnement liées à cette occupation, soient le loyer du local dédié, son entretien et les dépenses de fluides associées, sont par convention prises en charge par les communes membres chacune pour moitié.

Il informe les membres que le coût est ainsi réparti annuellement :

Loyer : 14 400 euros

Entretien : 8 000 euros

Fluides : 5 600 euros

Soit un total de 28 000 euros

Après délibération, à l'unanimité le Comité Syndical :

- **FIXE** une participation complémentaire des Communes de Saint Laurent de Mure et Saint Bonnet de Mure pour 2025 à 14 000 € chacune,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget du SIM.

3- Rapport d'activités 2024

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2024.

Après délibération, à l'unanimité le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2024 du SIM.

4- Question diverses :

- Le président propose que le gros matériel, au lieu d'être loué en cas de besoins, puisse être prêté d'une collectivité à l'autre en cas de besoin (ex : bétonnière). Les services techniques de chaque commune et du SIM feront dont un état de leur matériel et les responsables de ces services se réuniront pour mettre en place cette organisation.
- Le président explique que l'association tennis club murois a sollicité le SIM pour la mise en place d'un PADEL sur le site. Après plusieurs rendez-vous avec les prestataires et études, il s'avère que la proximité des habitations empêche ce projet qui génère trop de nuisances sonores. Le président s'occupe d'en informer l'association.
- Le conseiller aux décideurs locaux M. Berry sera présent au prochain comité syndical sur le vote du budget.
- Le prochain comité syndical se tiendra le mercredi 9 avril à 19h au SIM avec pour principal objet le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Président,

Henri MONTELLANICO



Le secrétaire de séance,

Olivier SUSINI

